

CHUZELLES et SEYSSUEL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

concernant le projet d'aménagements de protection contre les crues et les inondations, bassin versant de Combe Boussole, par Vienne Condrieu agglomération

Par arrêté préfectoral n° 38-2021-032-DDTESE01 du 1^{er} février 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 18 jours, est prescrite du lundi 08 mars 2021 au jeudi 25 mars 2021 – 11h30.

Au terme de la procédure, en application du code de l'environnement, un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale ou refus, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques et déclarant le projet d'intérêt général, sera adopté. L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Préfet de l'Isère.

M. Yves MARCELLIN, ingénieur, a été désigné commissaire enquêteur sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête.

Il sera présent, en mairies de CHUZELLES et SEYSSUEL pour y recevoir les observations des intéressés sur les registres d'enquête, les jours et heures suivants :

En mairie de Seyssuel : le lundi 08 mars 2021 de 10h00 à 12h00 -
En mairie de Chuzelles : le vendredi 19 mars 2021, de 15h45 à 17h45
En mairie de Chuzelles : le jeudi 25 mars 2021, de 09h30 à 11h30

Ces permanences se déroulent dans le respect des mesures sanitaires mises en place par les mairies.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, seront déposés dans les mairies de CHUZELLES et de SEYSSUEL, et accessibles aux jours et heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance :

- l'ensemble des pièces du dossier présenté à l'enquête en version papier.
- Sont joints au dossier d'enquête et mis à disposition du public selon les mêmes modalités :
- le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.
 - l'avis du Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA), en date du 03 mars 2020.

L'ensemble des pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/enquete-publique-combe-boussole>

et sur rendez-vous, à la direction départementale des territoires - service environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un poste informatique dédié et en version papier.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les lieux précités,
- reçues par le commissaire enquêteur, sous forme écrite ou orale lors de ses permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,
- adressées par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Chuzelles, 1 place de la Mairie - 38200, siège de l'enquête, en mentionnant « Enquête publique Combe Boussole - à l'attention du commissaire enquêteur ».
- transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-se-observations-ep-c3@isere.gouv.fr jusqu'au jeudi 25 mars 2021 à 11h30.

Toutes les observations et propositions du public seront consultables en version papier à la mairie siège et accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère :

<https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021>

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées : Vienne Condrieu Agglomération - Direction cycle de l'eau - 30 avenue Général Leclerc - Espace St Germain – Bât. Antarès - 38200 Vienne - Contact : Pascale MUNIER - cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr - Tél.: 04 82 06 33 00

Il peut également être obtenu communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - service environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairies de Chuzelles et de Seyssuel, et sur le site des services de l'État en Isère <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Rapports-d-enquetes>